

DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/069/1.4

Feuillet n° 073

Département de le DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil dix-neuf, le 17 juin, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

Date de convocation : 11 juin 2019

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	38
Votants :	45
Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Josiane LEVISKI, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUI, Patricia FLAGEAT, Guy COUPLET, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Catherine LUSTRISSY, Roland MOULINIER, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Philippe VIEILLEFOSSE, Isabelle COMBESCOT, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Jean-Claude GUARISE, Bernard DURAND, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORSE, Régine ANGLARD, Jean BOUSQUET, Roger LAROUQUIE, Claudine LIARSOU, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

Suppléants : Amandine DUCHEYRON représente Gérard MERCIER, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Jean-Jacques LARENA représente Serge EYMARD, Fabien JOFFRE représente Francis AUMETTRE, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

EXCUSÉS

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Jean-Marie SALVETAT, Stéphane ROUDIER donne pouvoir à Guy COUPLET, Jean-Michel LAGORSE, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Pierre AUGUSTE, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Michel MEYNARD donne pouvoir à Jean-Jacques DUMONTET, Serge PEDENON, Laurent MONTEIL, Bernard BEAUDRY, Coralie DAUBISSE, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Pierre DELMON donne pouvoir à Roger LAROUQUIE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET donne pouvoir à Jean BOUSQUET, Sabine MALARD donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Nicole RAVIDAT donne pouvoir à Jean-Luc BLANCHARD.

SECRÉTAIRE : Mme Catherine LUSTRISSY

OBJET : Convention 2019 avec le Conseil Départemental pour les Etés Actifs

Il convient de conclure une convention de partenariat avec le Département en vue de déterminer l'organisation de l'opération « été actif » sur le territoire de la communauté de communes. Cette année ce sont 37 sessions qui sont proposées pour un montant total de 7 064,45€ : paddle, équitation, orpaillage, pêche, spéléologie, canoë-kayak, cluedo dans 6 communes différentes (Fossemagne, Thenon, Hautefort, Terrasson-lavilledieu, Tourtoirac, La Bachellerie).

AR PREFECTURE

024-20001150-20190617-DE2019069-DE
Régulé le 19/06/2019

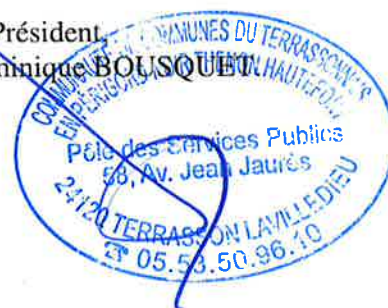
La Communauté de communes prendra en charge les animations pour un montant de 4 332,93€ et percevra la subvention départementale de 2 000€. Le solde sera financé par l'Office de Tourisme qui perçoit les participations des inscrits.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** la Convention 2019 « étés actifs » entre le Département de la Dordogne et la Communauté de Communes telle qu'annexée ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à faire, dire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 19/06/2019

Le Président
Dominique BOUSQUET



AR PREFECTURE

024-200041150-20190617-DE2019069-DE
Regu le 19/06/2019